

LIBAN

Assassinat de Jebrane Tueini

Index AI : MDE18/011/2005

ÉFAI

Lundi 12 décembre 2005

DÉCLARATION PUBLIQUE

Amnesty International a condamné l'assassinat, ce lundi 12 décembre, du journaliste et député Jebrane Tueini dans un attentat à la voiture piégée à Mkallès, dans la banlieue de Beyrouth. Son chauffeur, Nicolas Flouti et deux autres personnes ont également été tués dans l'explosion, dix passants ont été blessés.

Jebrane Tueini, quarante-huit ans, président-directeur général du conseil d'administration du quotidien *An-Nahar*, se montrait ouvertement critique de l'action de la Syrie au Liban. Il tenait les autorités de Damas pour responsables de l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri en février. Il avait déclaré en août avoir reçu des informations « précises » selon lesquelles son nom figurait sur une liste de personnes à assassiner. Il avait été élu député lors des élections nationales en mai.

Le 6 décembre, Jebrane Tueini avait publiquement demandé que le président libanais Émile Lahoud soit interrogé à propos d'un charnier récemment découvert sur le site du ministère de la Défense à al Yarze, invoquant le fait qu'Émile Lahoud était le commandant militaire du Liban en 1990, date à laquelle les corps semblent avoir été enterrés en ce lieu. Il avait également demandé qu'une enquête soit menée conjointement par des experts libanais et internationaux sur le charnier découvert à al Yarze et sur un autre récemment découvert à Anjar.

Amnesty International appelle les autorités libanaises à enquêter sur l'assassinat de Jebrane Tueini et à juger les auteurs présumés de l'attentat qui lui a coûté la vie conformément aux normes internationales. L'organisation demande également à tous les groupes politiques de respecter la liberté d'expression dans le pays et de s'abstenir de tout acte de violence contre des civils.

L'explosion qui a tué Jebrane Tueini est la dernière d'une série de treize, la troisième à viser un journaliste depuis l'attentat qui a

coûté la vie à l'ancien Premier ministre Rafic Hariri et plus d'une vingtaine de personnes le 14 février. Le 2 juin, Samir Kassir, journaliste à *An-Nahar*, avait été tué dans un attentat à la voiture piégée à Beyrouth et le 25 septembre May Chidiac était gravement blessée dans l'explosion d'une voiture piégée dans la banlieue de Beyrouth. ●

Pour plus d'informations, voir la déclaration publique d'Amnesty International *Découverte de fosses communes – Les exhumations doivent se faire conformément aux normes internationales et les auteurs présumés de ces actes doivent être traduits en justice, index AI : MDE 18/009/2005, du 5 décembre 2005.*

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>